

CAP COIFFURE *en alternance*

Objectifs de la formation :

Le titulaire du CAP Coiffure est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure. Il exerce également des activités commerciales de prestation de services et de vente de produits.

Déroulement de la formation :

La formation se déroule sur 950 h (24 mois), en alternance en contrat d'apprentissage

Modalités d'inscription et de recrutement :

Dossier de candidature à transmettre avec un CV et lettre de motivation présentant votre projet professionnel + Admission sur entretien avec un membre de l'équipe pédagogique

Qualités requises :

- Goût du contact humain, tact et discrétion
- Présentation soignée, langage adapté
- Dynamisme
- Sens esthétique affirmé et qualités artistiques
- Habileté manuelle
- Bonne condition physique
- Aptitude à la vente

Moyens et méthodes pédagogiques :

Mise en œuvre des techniques sur la clientèle au sein du centre. Pratique dans un salon de coiffure. Évaluations, examens blancs, entretiens, rencontre avec le tuteur en entreprise, suivi de contrat, travaux pratiques,

mise en situation professionnelle, étude de cas, documents pédagogiques.

Prérequis : Aucun

Délai d'accès : 1 à 3 mois

Tarifs :

Contrat d'apprentissage :

- Coût formation : Prise en charge OPCOs
- Frais de scolarité : 0 €
- Frais de premier équipement : 0 €

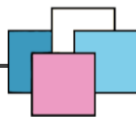
Accessibilité :

La formation est accessible aux personnes porteuses d'handicap. Les conditions d'accueil seront évaluées après entretien et en partenariat avec l'AGEFIPH.

Après le CAP :

Le titulaire du CAP Coiffure peut exercer ses activités dans les salons de coiffure, établissements et institutions diverses, milieux du spectacle, de la mode.

Il peut aussi choisir de continuer à se former à travers un **Brevet Professionnel** ou une **Mention Complémentaire Coiffure**.



Aptitudes et compétences :

Aptitudes	Compétences
COMMUNIQUER	<ul style="list-style-type: none">• Accueillir et identifier les besoins et attentes de la clientèle• Conseiller et vendre des prestations et produits capillaires• Fidéliser la clientèle• Mise en valeur et promotion de produits et prestations• Organiser les rendez-vous• Contribuer à l'activité de l'entreprise
REALISER	<ul style="list-style-type: none">• Exécuter les techniques d'hygiène et de soins capillaires• Exécuter les techniques de bases de coiffure• Élaborer un diagnostic

Programme :

Enseignements Professionnels

Biologie :

Constituants de la matière vivante ; organisation cellulaire et tissulaire des êtres vivants ; maintien de l'intégrité de l'organisme ; étude de la peau et des phanères ; anatomie et morphologie de la tête du cuir chevelu

Microbiologie :

Notions de micro biologie appliquées à la profession ; hygiène en milieu professionnel.

Technologie :

Principes de base de la réglementation des produits cosmétiques et d'hygiènes corporelles ; propriétés physiques et physico-chimiques utilisées lors de la fabrication des produits capillaires ; principales fonctions chimiques utilisées lors de la fabrication ou de l'utilisation des produits capillaires ; nature et rôle des matières premières utilisées dans les produits capillaires ; étude des différents produits capillaires ; étude technologique des appareils ; étude des instruments et outils professionnels ; étude des différents accessoires ; usage avec la profession ; qualité de service.

Relation clientèle/ conseil vente :

Approche commerciale des produits ; présentation des produits ; prestation de services ; techniques de vente ; opérations administratives ; détermination des besoins ; suivi et fidélisation clientèle.

Environnement professionnel :

Réalisation d'un diagnostic ; Utilisation des produits d'hygiène ou capillaires ; techniques de modification de la couleur des cheveux ; techniques de modification durable de la forme des cheveux ; techniques de modification temporaire de la chevelure ; techniques de séchage ; techniques de coupe ; techniques de coiffage.

Prévention – Santé – Environnement

Santé et équilibre de vie, environnement économique et protection du consommateur ; alimentation et santé ; prévention des comportements à risques et conduites addictives ; sexualité et prévention.

Enseignements Généraux

Français - Histoire, géographie
Mathématiques – Sciences
Éducation civique, juridique et sociale
Langue vivante
Éducation physique et sportive



Modalité de contrôle de connaissances et règlement d'examen du Diplôme d'Etat

Épreuves	Forme	Durée	Coeff.
Domaine Professionnel			
EP.1 - Techniques de coiffure	<i>Écrite et pratique</i>	6h45 ²	14 ¹
EP.2 - Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise	<i>Orale</i>	20min	3
Domaine Généraux			
EG.1 - Français - Histoire- géographie, enseignement moral et civique	<i>Écrite et orale</i>	2h15	3
EG.2 - Mathématiques - Sciences (physique - chimie)	<i>Écrite</i> <i>Écrite</i>	1h 1h	2
EG.3 - Éducation physique et sportive			1
EG.4 - Langue vivante étrangère	<i>Orale</i>	20min	1
EF - Épreuve facultative : arts appliqués et cultures artistiques*	<i>Écrite et pratique</i>	1h30	1

¹ – dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE)

² – dont 1 heure Prévention Santé Environnement (PSE)

* – seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme

Contrat d'alternance :

CONTRAT D'APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none">• Formation initiale (diplôme ou titre professionnel)• Contrat à durée limitée (CDL)• Durée du contrat en fonction de la durée du cycle de formation conduisant au diplôme. Cette durée est indiquée dans la convention.• Accessible de 16 à 29 ans révolus. L'âge maximum peut être porté à 35 ans selon certaines conditions.• Entre 27 % et 100 % du Smic, suivant l'âge et le niveau d'études, ou le salaire minimum conventionnel si plus favorable
------------------------------------	---